

## Rapprochement BPCA – BPSO :

### La déclaration CFDT faite hier en comité d'entreprise

« La CFDT prend acte de l'annonce, **surprenante**, d'une étude de faisabilité en vue du rapprochement de la BPCA et de la BPSO.

Le passé nous a prouvé qu'à chaque fois que pareille étude a été menée, elle s'est soldée par la fusion des Banques Populaires concernées.

A ce stade, la CFDT souhaite attirer l'attention de nos dirigeants sur les points suivants tout particulièrement :

- Le volet social devra être traité avec la même priorité que le volet économique, tant la fusion passée entre la BPC et la BPC-A a laissé de nombreuses traces qui ne sont pas toutes effacées aujourd'hui.
- Vous devrez être attentifs au devenir des différents sites. Pour rappel à la BPCA il existe 4 sites, Limoges Carnot, Limoges Beaugaillard, Niort Chauray et enfin Niort Bujault.
- Dans le cadre de l'harmonisation de nos accords et statuts, il faudra veiller à traiter équitablement tous les salariés, tout en tenant compte de certaines spécificités, notamment en termes d'amplitude horaire dans les agences et sièges. Cela concernera aussi le statut des salariés d'entreprises adossées ou filialisés par la BPSO (Crédit Maritime, CCSO et Banque Pelletier).
- Lors de la fusion BPC et BPC-A, la parole des représentants du personnel n'a jamais été prise en compte, amenant un conflit majeur en 2004.

Ces préalables étant posés, la CFDT demande que soit rapidement mise en place une commission de concertation, permettant de travailler en amont à l'harmonisation sociale de notre future banque régionale.

De même, pour être en capacité d'aborder sereinement et le plus complètement possible l'étude de faisabilité, la CFDT demande le recours à un expert, comme cela a toujours été le cas dans les fusions passées.

**Enfin la CFDT sera particulièrement attentive à l'emploi, et principalement à la répartition, entre les différents sites, d'activités permettant à chacune et chacun de trouver un emploi épanouissant et à la hauteur de ses compétences et capacités.**

**C'est seulement avec l'adhésion entière de l'ensemble des salariés (ées) que pourra se construire cette nouvelle banque populaire. »**

Dans leur réponse, les DG ont accepté la mise en place de la commission de concertation et le recours à l'expert. C'est un bon point pour que s'installe un climat social serein..